

16 mar 2007 -16:00

Appartient à Conseil des ministres du 16 mars 2007

AFSCA

Elargissement du nombre de membres du comité scientifique de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

Elargissement du nombre de membres du comité scientifique de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire

Sur proposition de M. Rudy Demotte, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal modifiant l'arrêté royal (*) relatif à la composition et au fonctionnement du comité scientifique institué auprès de l'Agence fédérale pour la sécurité de la chaîne alimentaire (AFSCA). Le projet vise à augmenter le nombre de membres du comité scientifique de l'AFSCA de 2 personnes. Le nombre de membres passerait ainsi de 20 à 22. Le comité est en effet confronté à une charge de travail croissante, notamment en ce qui concerne l'émission d'avis généraux et l'évaluation des guides sectoriels d'autocontrôle. L'élargissement du nombre de membres permettra également de renforcer l'expertise dans les domaines de la technologie alimentaire et de l'évaluation des risques épidémiologiques. (*) du 19 mai 2000.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe